

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi relative à l'établissement de l'égalité d'accès au service public postal en outre-mer (n° 1962) (*M. Perceval Gaillard, rapporteur*). 2

Mercredi
26 novembre 2025
Séance de 15 heures 30

Compte rendu n° 28

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Présidence de
M. Stéphane Travert,
Président



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi relative à l'établissement de l'égalité d'accès au service public postal en outre-mer (n° 1962) (M. Perceval Gaillard, rapporteur).

Amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi relative à l'établissement de l'égalité d'accès au service public postal en outre-mer (n° 1962), auxquels il est donné un avis favorable.

(M. Perceval Gaillard, rapporteur)

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
24	PREMIER	M. GAILLARD Perceval	LFI-NFP

En conséquence, les autres amendements ne figurant pas dans le tableau ci-dessus ont été repoussés par la commission.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du mercredi 26 novembre 2025 à 15 h 30

Présents. - M. Jean-Luc Fugit, M. Perceval Gaillard, M. Stéphane Travert